



Dossier presse

I. Rappel de l'état des lieux post-incendie :

5 800 Ha de forêt brûlée à La Teste-de-Buch dont **1 028 ha de forêt domaniale** (soit 53% de la forêt domaniale)

- Indice de sévérité 1 : 29.13% totalement brûlés
- Indice de sévérité 2 : 28.80% bois parcourus par les flammes
- Indice de sévérité 3 : 42.08% bois parcourus plus légèrement par l'incendie

⇒ **290 ha** de forêt qui reste vivante post-incendie et exploitation

100 ha de dune impactés

1 M d'€ de travaux de création de zone d'appui sous commandement du SDIS réalisés

3 sites plans-plages touchés par l'incendie : Petit-Nice, Lagune et la Salie qui accueillait avant incendie 800 000 visiteurs ;

1,5 M € de dégâts estimés sur les équipements (stationnements, ganivelles, caillebotis, panneaux d'information etc.)

80 000 m³ de bois exploités en moins de 6 mois ; 30 engins forestiers mobilisés sur la période ; Ce bois a été vendu localement ; 85% des acheteurs se trouvent en Nouvelle-Aquitaine et les 15% restant dans les départements limitrophes à notre région.

Ces bois ont permis de sortir des produits habituels avec du pin maritime :

- 45% de bois d'industrie : panneau de particules, papier et chimie verte
- 20% de canter : palettes
- 25% de bois de caissage : emballages
- 10% de bois de qualité : parquet, lambris, charpente



II. Vers une saison estivale particulière

Site du Petit Nice – Interview Cédric Bouchet Responsable du Pôle Accueil, Biodiversité et Développement ➔ Travaux sur le site réalisés par l'agence travaux ; le site du Petit Nice face à l'érosion ; Comment envisager la saison estivale 2023 ?

Des travaux pour remettre en état les sites avant la saison estivale



Les équipes de l'agence travaux ONF ont œuvré à la remise en état des sites plans- plages afin de permettre un retour en sécurité des visiteurs.

En deux mois ils ont réalisé des chiffres records compte-tenu des délais :

- La pose de plus de **8 km de ganivelles**, indispensables pour canaliser les flux vers les chemins balisés
- **3500 poteaux aux abords des routes**
- **7500 pieux** pour marquer les emplacements de parking
- La création de **3 espaces vélos**



Les anciens pieux brulés ont été soit évacués soit recyclé lorsque cela été possible. Ce sont ainsi **8 ouvriers forestiers** qui ont été mobilisés pendant plus d'un mois dans cette mission cruciale de remise en état avant la saison estivale.

III. Veille sanitaire : la menace scolytes

Le feu a non seulement altéré le paysage mais a également bouleversé la santé des arbres en les soumettant à un stress très important. Fragilisés, ils sont aujourd'hui sensibles aux attaques parasitaires et peuvent devenir des foyers potentiels de contagion de la partie épargnée par les flammes.

Le stress intense provoqué par l'incendie diminue les capacités de réaction des arbres aux agressions des parasites. Aussi, peu de temps après un feu, il est classique d'observer des attaques d'insectes comme les scolytes¹.

¹ Les scolytes sont de petits coléoptères qui font partie des principaux ravageurs des forêts résineuses ; Ils se développent sous les écorces entravant la circulation de la sève et entraînant la mort de l'arbre en quelques semaines.



Les conditions climatiques que nous avons connu cet automne/hiver avec des températures très douces jusqu'à mi-novembre, peu de pluie et un redoux des températures à la mi-février ont accéléré de développement de ce parasite. Nous avons noté une apparition des attaques anormalement précoces, dès la mi-février au lieu de mars-avril tel qu'il été prédit.

Pour assurer une veille sanitaire, l'ONF met en place plusieurs actions :

1. **L'Installation de pièges à phéromones** en forêt jusqu'à fin 2023. Objectif : surveiller l'envol des scolytes et détecter les phases de pic de propagation. Ils sont installés au sein des ilots préservés et en zone incendiée

Route du Wharf – Interview avec Francis Maugard, expert risques naturels – sur les pièges à phéromones–

2. **La mise en place d'un circuit de détection terrain** - ce protocole s'inscrit dans une stratégie de lutte contre la très probable épidémie de scolyte à venir durant le printemps/été 2023. Le choix de ce protocole, conçu par le Département de Santé des Forêts de l'ONF, a été conseillé par Francis Maugard, responsable Risques Naturels sur le secteur Landes Nord Aquitaine. **Objectif ? permettre une détection précoce des attaques afin de lancer à temps les exploitations sanitaires pour enrayer, ou du moins limiter la colonisation.**

3. Un outil complémentaire : la télédétection satellite

En plus des observations de terrain, nos services assurent un suivi via images satellites. En effet, après traitement, il est possible de voir sur les images du satellite Sentinelle 2 la réponse chlorophyllienne des peuplements, autrement dit, les zones où visuellement on aperçoit des dépérissements d'arbres. Cela nous permet de détecter des foyers et d'agir rapidement en lançant le protocole évoqué précédemment.

IV. Des pistes pour reconstituer la forêt ...

Après un incendie, plusieurs phases vont se succéder. Ce n'est seulement qu'après **2 à 4 ans** que certaines parcelles seront replantées. **La volonté de l'ONF est de conserver tous les arbres vivants avec une attention particulière liée à la sécurité des axes de communication et d'accueil du public.**

Partout où cela est possible nous continuerons à pratiquer la **régénération naturelle**, c'est-à-dire faire en sorte que la forêt se renouvelle d'elle-même grâce aux graines présentes naturellement dans les cônes de pins. Ce mode de régénération est celui qui est pratiqué sur toutes les forêts littorales. Toutefois, une attention et un suivi très attentif seront exercés pour venir récolter au fur et à mesure les arbres qui ne survivront pas et qui peuvent être la porte d'entrée d'insectes xylophages.

La reconstitution de la forêt, un enjeu crucial :

Rouvrir la forêt et l'accès à l'océan rapidement tout en garantissant la sécurité, accompagner les dynamiques naturelles là où cela est possible, reconstruire une forêt plus résiliente face au changement climatique, remettre en état et améliorer les équipements de lutte contre les incendies, repenser les équipements d'accueil... comme Rome, tout cela ne se fera pas en un jour ! »

4 étapes vont se succéder :

- **Sécuriser la forêt** afin de limiter les risques induits par la disparition de la végétation (chutes de blocs, érosion etc.) et que les activités en forêt puissent reprendre sans danger sur les zones fréquentées.
- **Diagnostiquer chaque parcelle** pour estimer le niveau de destruction des arbres, évaluer les volumes de bois à enlever et identifier les zones où les conditions pour une régénération naturelle sont réunies (nature du peuplement incendié, nombre d'arbres vigoureux restants, état du sol etc.)

- **Surveiller l'état sanitaire de la forêt** : Les parasites de faiblesse vont profiter du stress des arbres causé par l'incendie pour se développer. Les arbres les moins résistants ne pourront pas lutter naturellement contre l'envahisseur. Le forestier doit surveiller et agir pour éviter que les parasites attaquent les zones épargnées par l'incendie.
- **Reconstruire la forêt**, cette dernière étape du processus a lieu entre 2 à 4 ans après l'incendie. Le forestier aidera la forêt à renaître soit en favorisant la régénération naturelle, soit avec des plantations dans les zones où la forêt n'a pu reprendre ses droits.

V. Des moyens renforcés pour l'ONF

Dans le cadre de l'extension des missions d'intérêt général de la DFCI portée par le ministère de l'Agriculture et de la souveraineté Alimentaire, l'ONF se voit attribué des moyens supplémentaires en Gironde :

- **Recrutement à Bruges de deux experts DFCI** (juillet 2023), un coordonnateur zonal pour la Nouvelle-Aquitaine associé à un expert de l'agence DFCI ONF. Ces experts en provenance de l'agence DFCI ONF bénéficient d'un bon niveau technique, mais ils doivent découvrir le contexte local.
- **Mise en place de deux patrouilles** de première de surveillance et d'intervention localisées à Hourtin et au Temple. Ces patrouilles de deux ouvriers forestiers équipées chacune d'un véhicule 4 x 4 doté d'une cuve de 600 l ont pour mission de faire de la surveillance et d'intervenir sur feu naissant pour en limiter la propagation avant l'arrivée des moyens du DSI. Les personnels seront formés par l'agence DFCI de l'ONF avec l'appui des SDIS début juin.
- **Recrutement de techniciens de terrain dont 2 répartis en Gironde sur Hourtin et Le Temple**. Le Sud du département sera pris en charge par un technicien supplémentaire localisé à Biscarrosse. Ces techniciens qui devront être formés dès leur arrivés seront normalement sur place au plutôt début juin. Les missions de ces techniciens seront, l'information du public, la surveillance, la dissuasion et l'alerte. Ils seront chargés de l'expertise de l'état de la végétation. Ces techniciens auront à terme la mission de faire de l'information sur les OLD et de mener des contrôles ciblés.

L'année 2023, constitue une année de mise en route du dispositif grâce de gros efforts de formation, d'intégration au contexte local et de prise en compte des caractéristiques techniques de la région.